

Compte-rendu d'activité 2015

Point au 19/06/2015.

Lors de notre Assemblée Générale de juin 2014, nous avons fait état de notre déception de constater que, malgré nos efforts pour tenter de participer à l'élaboration des mesures correctives pour minimiser les nuisances sonores provoquées par le trafic sur l'A27, l'Etat, avec la participation de MEL, a réalisé des protections phoniques manifestement inefficaces.

Tant du côté de l'Etat, que de MEL, le dossier est manifestement clos : toutes nos demandes de bilan objectif, technique et financier, pour retour d'expérience de l'opération et mesures complémentaires éventuelles sont restées lettre morte.

Le soutien espéré de nos élus, diversement manifesté entre soutien affirmé et réserve plus ou moins exprimée, se résume pour l'essentiel à de simples déclarations d'intention non suivies d'actions concrètes; pour preuve, entre autres

nous n'avons pas de retour sur la promesse formelle en AG 2014 d'une relance de nos maires auprès de la Préfecture concernant la fin de non recevoir de leur demande officielle de limitation de vitesse des PL, pourtant déjà mise en place sur toutes les autres autoroutes en périphérie de la Métropole.

les promesses formelles de la Présidence de MEL de suivi et d'évaluation du dispositif réalisé par ses services techniques est restée sans suite, si ce n'est, à contrario, la disparition des stations de mesure en continu du bruit dont nous n'avons même pas été informés !

En résumé,

des murs anti-bruit inefficaces ont été construits pour un coût important (qui aurait pu être évité vu leur inefficacité signalée par l'association dès le début de l'étude) sans évaluation objective en fin d'opération.

les mesures de limitation de vitesse des PL nous sont obstinément refusées, alors qu'elles sont appliquées sur les autres autoroutes en périphérie de la Métropole

Devant ce constat, aggravé par le sentiment de lassitude ressentie par les adhérents qui finissent par baisser les bras après 17 ans d'action soutenue sans résultat satisfaisant malgré les engagements réitérés des responsables publics, il est indispensable de redéfinir la feuille de route de l'association conforme aux souhaits actualisés de ses adhérents.

En l'état, faut-il

mettre l'association en sommeil, en se bornant par exemple, à ses frais, à une surveillance de l'évolution des niveaux de bruit (coût et implication de volontaires pour le suivi technique) ou simplement en position d'attente passive de l'évolution de la situation, voire envisager sa dissolution ?

ou relancer la contestation par un contact renouvelé auprès de nos élus dans un premier temps, suivi, si nécessaire par une large campagne d'information publique pour inciter les services publics concernés à accepter un vrai débat contradictoire réunissant toutes

les parties prenantes concernées sur la base des questions restées sans réponse vraiment argumentée ?

Voir la convocation à l'Assemblée Générale du 19/06/2015

- L'amertume prévaut devant les résultats plus que décevants et le coût (montant effectif non connu) des travaux réalisés. D'autant plus que manifestement l'Etat et MEL considèrent que le dossier est clos.
- Plusieurs exemples concrets sont donnés qui démontrent (preuves à l'appui résultant de courriers officiels)
 - que les objectifs de diminution significative du niveau sonore n'ont pas été la priorité de l'Etat (avec des arguments contradictoires ou incohérents)
 - que des erreurs de conception ou de suivi évidentes ont été commises et ne sont pas reconnues
 - que les engagements de MEL n'ont pas été respectés
 - que la surveillance de l'évolution du bruit n'est pas assurée (alors que l'on peut craindre une augmentation du trafic PL prochaine lorsque les travaux sur les autoroutes côté Belge seront terminés)
- une recherche récente sur les sites de l'Etat et de MEL font apparaître les résultats d'études stratégiques sur le bruit autour de la métropole mises en ligne fin 2013 courant 2014; elles démontrent que la situation de l'A27 est aussi déplorable que l'A1, l'A25, l'A22, notamment sur les tronçons où la limitation de vitesse des PL à 80 km/h est mise en place, avec un bâti comparable à celui de l'A27 ; il n'est pas prouvé que les isophones présentées soient superposables à celles qui ont été présentées aux riverains. Aucun échange n'a été initié par les Pouvoirs Publics et/ ou MEL (l'association n'était pas informée de ces études plus récentes, lourdes et coûteuses), faites dans le cadre d'un observatoire du bruit alors que les stations d'enregistrements de Gruson et Anstaing ont été supprimées sans information...
- Dès la rentrée de septembre, l'étude des possibilités de surveillance (sonomètres à mettre à disposition des riverains, poste d'observation continue) sera menée et fera l'objet d'une communication aux Elus Locaux et aux adhérents/riverains.
- Une lettre bilan sera élaborée à destination de nos élus (députés, conseillers régionaux, conseillers généraux, maires) pour faire part officiellement de nos conclusions à toutes fins utiles.
- Une information sous forme de lettre ouverte publique peut être envisagée et sera soumise aux adhérents dans l'hypothèse où elle s'avèrerait souhaitable.

Voir le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19/06/2015